

Règlement de l'Internat

Règlement de l'Internat du Lycée Alexandre Denis

Ce règlement a pour objectif d'organiser le « vivre ensemble » à l'internat du lycée Alexandre Denis, il fait appel au sens des responsabilités de chacun et au respect réciproque. Chaque élève interne et membre de la communauté scolaire est tenu d'en prendre connaissance, de le signer et de s'y conformer.

Faire des études en internat, c'est vouloir réussir son projet personnel dans les meilleures conditions dans un lieu souvent loin de chez soi. La vie en communauté nécessite d'accepter de se comporter en élève autonome et mature, c'est-à-dire en futur citoyen responsable et respectueux, tant des lieux que de l'ensemble de la communauté

Vivre en Internat implique donc des droits mais aussi des devoirs qui s'exercent dans le respect des principes fondamentaux du vivre ensemble et du service public laïc d'éducation.

[Télécharger \(PDF, 245KB\)](#)